

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1455 Route Ducharme le dix-neuvième jour du mois de novembre deux mil douze (19/11/2012) à compter de dix-neuf heures (19:00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet  
M. Sébastien Doucet

M. Robert Doucet  
Mme Johanne Tessier

Sont absents : Mme Marjolaine Guérin      M. Robert Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.  
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

**Ouverture de l'assemblée.**

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

**Le sujet à l'ordre du jour est :**

**1. Rapport du maire sur la situation financière**

**Résolution 2012-11-195**      Rapport du maire sur la situation financière

Il est proposé par Mme Marlène Doucet  
appuyé par M. Robert Doucet  
et résolu d'autoriser le dépôt du rapport du maire sur la situation financière.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marlène Doucet  
Il est 19:10 heures.

-----  
Guy Dessureault  
Maire

-----  
Robert Jourdain  
secrétaire-trésorier